



Ouvrier Professionnel en Écoconstruction (OPEC)

Titre de niveau V créé par la Fédération Écoconstruire, la fédération nationale des organismes de formation professionnelle à l'écoconstruction

Inscrit au RNCP (Code 28095) – [voir fiche RNCP](#) – formacode 22250.

Date, durée, lieu

Prochaine session de formation : du 19 février 2018 au 12 octobre 2018

MFR du Val d'Erdre – 551 rue d'Anjou, 44440 Riaillé – [voir le site](#)

Durée : 665 h en centre + 420 h en stage. Total de 1085 h

Il est possible de suivre un parcours de formation partiel et individualisé ainsi que de valider des blocs de compétences certifiants (voir tableau ci-dessous). La certification est également accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Pour tout renseignement, nous contacter.

Publics et pré-requis

Tous publics, salariés, demandeurs d'emploi, artisans, professionnels du bâtiment, personnes en reconversion professionnelle, travailleurs en situation de handicap

Pré-requis :

- Aptitude au travail manuel
- Maîtrise des compétences de base
- Posséder des bases dans un métier du bâtiment.
- Être sensibilisé à l'écoconstruction.
- Avoir un projet professionnel en lien avec l'écoconstruction.

Objectif de la formation

Acquérir les connaissances et les compétences techniques en écoconstruction pour exécuter des travaux neufs et en réhabilitation sur de l'habitat individuel ou du petit collectif.

Le stagiaire sait proposer une vision globale du bâti. Il procède à l'évaluation et la mise en oeuvre de systèmes constructifs appropriés pour la réalisation des ouvrages de fondation, dalle, mur, isolation, parement et enduit de finition. Il fait le choix d'utiliser des matériaux alternatifs durables et locaux qui consomment peu d'énergie grise à leur fabrication. Il respecte la réglementation thermique en vigueur.

Blocs de compétences certifiants

Le titre est composé de quatre blocs de compétences certifiants.

Activités /	Tâches
-------------	--------



Blocs de compétences	
<p>A1: Préparation et organisation du chantier en écoconstruction</p>	<p>A1C1 : Lecture de plan et positionnement de l'ouvrage sur le terrain sous la responsabilité du chef d'équipe. Préparation et organisation de son activité en cohérence avec les caractéristiques du site, la météo et l'activité des autres ouvriers ou occupants</p> <p>A1C2 : Préparation et mise en sécurité du chantier sous la responsabilité du chef d'équipe ou d'entreprise</p> <p>A1C3 : Approvisionnement du chantier et proposition d'espaces adaptés au stockage et espaces de travail</p> <p>A1C4 : Choix parmi les différents outils de l'écoconstructeur (charpentier, maçon, ...) les équipements et machines adaptés au travail à réaliser, les vérifier et les mettre en état</p> <p>A1C5 : Montage, démontage d'un échafaudage de pieds fixe</p> <p>A1C6 : Obtention de la certification Sauveteur Secouriste du Travail</p>
<p>A2 Réalisation et rénovation d'ouvrages de maçonnerie à base de matériaux biosourcés et géosourcés</p>	<p>A2C1 : Réalisation des fondations et drains périphériques</p> <p>A2C2 : Réalisation, reprise d'un hérisson, une dalle isolante, une chape.</p> <p>A2C3 : Réalisation des éléments de maçonnerie en neuf et en rénovation en utilisant des matériaux respectueux de l'environnement (pierre, brique de terre crue, adobe, bloc de chaux -chanvre, ...)</p> <p>A2C4 : Réalisation des parois banchées à l'aide d'écomatériaux (BTC, pisé, ossature bois chaux-chanvre, terre-paille)</p>
<p>A3 Réalisation de la structure d'une ossature bois issue de filières locales respectueuse de l'environnement et de la santé</p>	<p>A3C1 : Fabrication des éléments en ossature bois (ossature-plateforme et ossature pour béton allégé terre-paille ou chaux-chanvre)</p> <p>A3C2 : Implantation d'un bâtiment à ossature bois.</p> <p>A3C3 : Réalisation du plancher bois d'un bâtiment</p> <p>A3C4 : Réalisation d'une charpente simple en bois (pannes sur mur pignon et chevron)</p>
<p>A4 Réalisation ou reprise d'une isolation étanche à l'air et à l'eau avec des matériaux bio et géosourcés respectueuse de l'environnement et de la santé</p>	<p>A4C1 : Réalisation de l'isolation thermique et acoustique et l'étanchéité de l'enveloppe en utilisant des matériaux respectueux de l'environnement</p> <p>A4C2 : Remplir une ossature bois avec des bottes de paille et mise en œuvre des parement en intégrant les équipements techniques</p> <p>A4C3 : Application des enduits, poses des parement et bardages</p>

Programme détaillé

MAÇONNERIE

Techniques d'implantation, terrassement, fondations soubassements, techniques de mise en place de dalles, chaux / chanvre, la chaux dans tous ses états, enduits.



MAÇONNERIE PIERRE

Technologie et évolution de la pierre, réalisation d'un mur en pierre, mise en oeuvre de mortier, arase, jointoiement, enduits, types d'appareillages, reconnaissance du patrimoine bâti traditionnel.

CONSTRUCTION OSSATURE BOIS/PAILLE

Mise en oeuvre de mur ossature bois, intégration d'ouverture, assemblage, contreventement, murs intérieurs, solivage, plancher, poteau poutre, bardage, étanchéité à l'air et à l'eau...

Règles de la construction ossature bois, qualités et classes des bois.

Description et mise en oeuvre des différents principes de construction paille avec ossature bois, type de paille, densité, dimension, réalisation de pré cadre pour ouverture, gestion des angles, bas de mur.

Organisation d'un chantier paille, assurance, règles professionnelles sur la paille.

TECHNIQUES DE MISE EN OEUVRE D'ENDUITS ET D'ISOLATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

Mise en oeuvre de corps d'enduits correcteurs thermiques en terre et fibre et chaux/chanvre sur différents types de support.

Les différents isolants naturels, l'isolation par l'extérieur et ses avantages.

TECHNIQUES DE MISE EN OEUVRE D'ENDUITS DE FINITION ET CORPS D'ENDUIT EN TERRE ET EN CHAUX CHANVRE

Préparation des différents supports, les différents mélanges avec fibre sable terre chaux.

Mise en oeuvre d'enduits de finition.

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN TERRE

La terre, physique des grains, propriété plastique, amendements : fibres, sable.

Mise en oeuvre des techniques : BTC, adobe, bauge, torchis, terre/paille.

Maçonnerie terre.

Organisation d'un chantier avec les différentes techniques, cas concret sur un module d'habitation.

ÉTUDE ET ANALYSE DU BÂTI

Approche écologique du bâtiment, qualités isolantes des éco-matériaux.

Repérage et analyse des désordres dans le bâtiment, la pollution électromagnétique dans l'habitat.

Permis de construire, lecture de plan, métré et devis, certification, DTU, règles professionnelles, etc.

Planification d'un chantier.

Gestion écologique de l'eau dans l'habitat, assainissement.

Sécurité et montage échafaudage.

SST (sauveteur secouriste du travail)



Méthodes pédagogiques

La formation alterne des apports théoriques, méthodologiques et des mises en situation sous la forme de projet (de construction, de rénovation) ou de réalisation de maquettes sur une plateforme pédagogique.

Des stages, des visites et des rencontres avec des professionnels mettent les apprenants en contact direct avec les spécificités réels de l'activité.

Le travail coopératif est privilégié.

Coût

Les frais pédagogiques s'élèvent à 11 270 € par stagiaire.

Pour les demandeurs d'emploi, la formation peut faire l'objet d'une convention régionale, les frais pédagogiques sont alors pris en charge par la Région Pays de la Loire.

Inscription et renseignements

Inscription jusqu'à un mois avant le début de la formation.

Pour toutes informations complémentaires sur la formation vous pouvez nous contacter ou contacter la MFR du Val d'Erdre (44440 Riaillé) par mail mfr.riaille@mfr.asso.fr ou par téléphone au 02.40.97.80.48.

Numéro d'activité de prestataire de formation : 52 44 05281 44 non assujetti à la TVA